

# Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire du samedi 27 mars 2021

35 personnes ont assisté à l'assemblée générale, sur 72 personnes accréditées. 12 personnes se sont faites représenter par un pouvoir. Le quorum de 10% étant atteint, l'assemblée est ouverte à 10h.

## Ordre du jour suivant

- + Rapport Moral du Président
- + Bilan financier approbation des comptes et du budget prévisionnel
- + Quitus de l'assemblée sur les comptes passés et sur le budget prévisionnel
- + Mot du représentant de la mairie
- + Questions diverses portées à l'ordre du jour
- + Elections au Comité Directeur

## 1/ Rapport moral du Président

### ACCUEIL DES ADHERENTS

Bienvenue à vous tous pour notre assemblée générale qui clôture la saison 2020 soit du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Merci à Monsieur BEAUDART, représentant Monsieur le Maire d'Arcachon de sa présence à notre assemblée générale. Nous souhaitons nos meilleurs vœux de rétablissement à Monsieur HERTZFELD actuellement hospitalisé.

Je tiens à remercier les membres du CODIR pour avoir donné bénévolement de leur temps et d'avoir participé activement à la bonne marche de notre club.

Bien que je sois enclin d'oublier cette période difficile, pour vous parler de l'avenir du club, je vais malgré tout résumer en quelques chiffres notre activité et vous rappeler les principaux événements ayant marqué cette saison.

## **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SAISON 2020**

Dans l'ordre chronologique de nos malheurs il faut noter :

. En novembre la destruction de la bulle et des dégâts importants sur les installations. Remboursement par l'assurance : 61 000 € au total dont 45 000 € pour la bulle.

. La fermeture du club du 16 mars au 11 mai et les contraintes sanitaires en vigueur depuis.

Du point de vue sportif nous avons une excellente dynamique pour la compétition car de nombreuses équipes furent engagées dans les divers championnats d'hiver et dans les finales AFTS.

Les compétitions de printemps et le tournoi ITF ont été annulés à cause du confinement.

Malgré ces vents contraires nous avons pu organiser nos tournois d'été qui ont eu un franc succès.

## **REMISE EN ETAT DU CLUB**

**BULLE** : l'assurance a versé 45 000 € pour la destruction de la bulle. Nous avons choisi de remplacer cette structure en choisissant la firme DITEC qui venait d'en installer une similaire à Primrose.

Les gros avantages par rapport à la précédente bulle sont l'éclairage par LED qui permet également d'éclairer les courts lorsque l'on enlève la structure gonflable et une peinture en fond de court permettant d'assurer une bonne vision du jeu.

Le coût total de l'ensemble s'élève à 145 000€ (infrastructure, électricité et bulle).

Entièrement financé par le club il nous reste 26 000 € à régler en septembre 2021 lors de la pause de la structure gonflable.

Nous pourrons disposer, jusque 23H, de cet éclairage gratuit pour les adhérents dès l'ouverture des courts 8 et 9 (prévue pour Pâques) et la fin du couvre feu.

**ECLAIRAGE COURTS 10/11/12** : la tempête ayant fragilisé les mâts nous avons dû déposer l'éclairage ancien pour le remplacer sur le court 11 par un éclairage LED pour un coût de 8000 € financé par le club.

**REMISE EN ETAT DES COURTS 4/5/6** : la ville d'Arcachon a financé le changement des grillages et la remise en état des trois courts.

### **POINT FINANCES**

Notre première priorité est de disposer d'installations en excellent état pour pratiquer notre sport.

- La réfection des courts de terre battue est confiée depuis trois ans à un professionnel (coût 12 000€).
- Notre école de tennis est très performante, puisqu'elle est assurée uniquement par des professeurs et compte maintenant plus de 80 enfants (coût du déficit : 20 000 €).
- Pour une excellente qualité de la terre battue toute l'année, nous subissons une augmentation conséquente de la consommation d'eau car des arrosages supplémentaires sont assurés par Jean le matin et Fred le soir.
- L'éclairage gratuit de la salle de la bulle et du futur PADEL seront bien sûr des postes de dépense conséquente.

Grâce à notre gestion rigoureuse nous pouvons assumer le bon entretien annuel de nos installations ainsi que des investissements dans notre club. Nous avons la somme disponible de 114 950 € au 31 août 2020 (1<sup>er</sup> acompte de 45 000 € bulle réglé).

### **VIE ET AVENIR DU CLUB**

...Nous avons signé à nouveau la nouvelle convention avec la Mairie d'ARCACHON qui nous lie jusqu'au 31 décembre 2026. Les contrats des professeurs, de la gestion du restaurant, de l'occupation de la villa et de PROSHOP ont été redéfinis et validés par la Mairie.

...Nous avons l'immense plaisir de disposer de 2 courts de PADEL, financés par la COBAS, et dont la gestion est entièrement confiée à notre club. Tous les adhérents de pleines cotisations pourront découvrir gratuitement cette année les plaisirs de ce sport. Restera à leur charge la location éventuelle de raquette à 2€ et la lumière sera gratuite.

La gestion en dehors des heures d'accueil sera assurée par Fanny et Fred.

...Nous avons décidé de ne pas renouveler le contrat de Forest Hill qui se terminera donc lors de ces vacances de Pâques. Les cours et les stages, dès cet été, seront gérés par nos 4 professeurs.

...La rénovation de l'éclairage du club débutera début avril et concernera les accès salle, padel, bulle et l'entrée du club. Ces travaux seront financés par la ville au titre d'investissement 2021. Je tiens

particulièrement à remercier la ville d'Arcachon pour le soutien sans faille, apporté à notre association. Monsieur BEAUDART sera notre porte parole dans ce sens auprès de Monsieur le Maire.

...Les courts 14/18/19 sont rénovés pour un coût de 14 000€ réglé par le club. La partie haute du club aura ainsi été entièrement rénovée en 3 ans.

...Pauline va nous quitter fin avril pour ses congés de maternité et devrait revenir en septembre 2022 après un congé parental d'un an. Une procédure de recrutement est en cours pour pourvoir à son absence.

## **CONCLUSION**

A l'inverse de beaucoup de club nous avons traversé à ce jour, cette crise sanitaire et économique sans grand dommage. Espérons voir la fin de ce fléau pour reprendre une activité normale et pouvoir assurer ainsi une pleine saison estivale.

Dorénavant notre club est sur de bons rails et nous avons des installations magnifiques pour pratiquer Tennis et Padel dans des conditions idylliques ..Nos finances à ce jour sont au même niveau que les autres années et nous permettent d'envisager sereinement l'avenir.

Nous concluons notre AG par un vote afin de remplacer les trois membres sortants pour un Comité de Direction de 11 personnes.

## **2 /Bilan Financier Approbation des comptes et du Budget Prévisionnel**

Monsieur Laurent CARPONSIN, de la compagnie Fiduciaire, a présenté les comptes de l'exercice clos, le 31 Aout 2020. Les grandes lignes sont les suivantes :

Total du bilan : 292 859 euros

Chiffre d'affaires : 180 787 euros

Résultat net comptable : 16 831 euros

Le quitus des comptes est donné à l'unanimité.

## **3/ Quitus de l'assemblée sur les comptes passés et sur le budget prévisionnel**

Monsieur Pierre HERVE, trésorier, a présenté le budget prévisionnel pour la saison 2020/2021.

Le quitus est donné à l'unanimité.

## **4/ Mot du représentant de la mairie**

Monsieur Beudart, adjoint aux sports de la Mairie d'Arcachon a remercié le bureau et réaffirmé tout l'attachement de Monsieur le Maire à notre club de Tennis.

## **6/ Questions diverses portées à l'ordre du jour**

2 questions ont été déposées par Messieurs BAYLOT et KLOSOWSKI, ancien président du club, concernant :

- Le remplacement de la bulle
- La non reconduction de Forest Hill

### **Chronologie remplacement bulle :**

01/11/2019 - Destruction de la bulle le 1<sup>er</sup> novembre 2019 : mail aux adhérents en date du 4 novembre, annonçant que les courts 8 et 9 ne seront pas couverts cette année 2019/2020.

23/11/2019 - Assemblée Générale :

- 2 pistes envisagées pour installer une bulle, au plus tôt le 15/02/2020
  - Remplacement bulle dans son état initial, en gardant l'éclairage ancien : 45 000 euros
  - Remplacement de l'éclairage par LED sur mâts existants : 75 000 euros (difficulté d'adaptation des LED et infrastructures nécessaires pour réinstaller les mâts)

Compte tenu de l'urgence pour avoir une structure pour le 15/02 au plus tard, la société DITEC a été retenue, car elle était recommandée par la FFT et DITEC venait d'installer cette structure à Primrose et donnait entière satisfaction.

15/01/2020

- DITEC ne peut pas faire fabriquer la structure gonflable, car celle-ci est construite en Italie, et les usines commencent à fermer, à cause du confinement.

30/01/2020

- Décision du CODIR de partir sur un projet nouveau de structure gonflable, pour mise en place au 1<sup>er</sup> septembre 2021, avec les caractéristiques suivantes :
  - Eclairage par LED
  - Utilisation de l'éclairage toute l'année
  - Facilité des montages et démontages gratuits (4000 euros)

- Confort de jeu
- Coût bulle :
  - Montant TTC DITEC : 143 000 euros
    - Toile de protection : 4800 euros
    - Toile extérieure : 53 000 euros
    - Armoire de commande : 9500 euros
    - Remplacement mécanique : 5000 euros
    - Eclairage : 36 000 euros
  - Infrastructures : 9000 euros
  - Electricité : 4000 euros

21/02/2020

Clôture du dossier d'assurance : montant de l'indemnisation 64 800 euros

Avance de 5000 euros au 10/01/2020 (facture nettoyage et mise en sécurité)

Indemnité immédiate de 47 300 euros le 15/03/2020

Indemnité différée de 16 500 euros le 15/02/2021

15/03/2021

- Fourniture de la structure et mise en place de l'éclairage

10/04/2021

- Ouverture des courts 8 et 9, avec éclairage éventuel, gratuit et donc possibilité de jeu jusque 23h, heure de fermeture de club.

### **Forest Hill**

En 2012, le club ne pouvant financer une bulle couvrant les courts 8 et 9, la solution retenue par Monsieur KLOSOWSKI alors président, et de son comité directeur, a été de solliciter une aide financière à Forest Hill de 80 000 euros, de faire un emprunt de 45 000 euros, solliciter la mairie d'Arcachon, la FFT, et d'autres....

Ce financement a eu pour contre partie, de mettre à disposition, au minimum 3 courts de tennis, durant les vacances scolaires de Pâques et d'été, pour un total d'heures de 1937 heures par an, et pendant une période de 9 ans, qui se termine aux vacances de Pâques 2021.

Durant ces 9 ans, Forest Hill a apporté au club la somme de 108 000 euros (80 000 euros + 28 000 euros sous forme de redevances soit environ 3000 par an).

A savoir que 3 courts exploités par le TCA, sur une moyenne de 5h par jour, génère un revenu d'environ 20 à 25 000 euros par an.

### **Décisions CODIR :**

Nous avons étudié soigneusement et professionnellement, en Comité Directeur, l'avenir de Forest Hill, avant de prendre une décision.

Mon intention était de se réunir en mars 2020, pour expliciter les raisons de notre décision de la non reconduction de Forest Hill. Le confinement n'a pas permis de le faire, car la lettre recommandée indiquant la fin du contrat devait être envoyée 1 an avant la fin de ce contrat, soit avril 2020, période de confinement.

Nous avons reçu le président de Forest Hill et Monsieur. ROGEZ au mois de septembre 2019, afin de connaître leurs intentions, et leurs conditions pour un avenir éventuel au TCA.

Nous avons reçu également nos 4 professeurs, pour connaître leurs intentions, et leur capacité à prendre en compte éventuellement l'activité de Forest Hill.

### **Fin de contrat Forest Hill : avril 2021**

La session du comité directeur du 22/07/2019 a acté la non reconduction du contrat de Forest Hill au TCA, et de confier l'enseignement du tennis exclusivement à nos 4 professeurs, dans les conditions suivantes :

Cout de location du cours en période scolaire de 12 euros de l'heure, pour les extérieurs

- Monsieur LEROUX (exploite en général 5 courts en dur, sur le haut)
- Monsieur CAMELEYRE (1 court TB)
- Messieurs GIRAUDEAU et RAPHEL (5 courts)

Il restera 10 courts de terre battue + la salle pour la location et les adhérents.

Depuis que je suis Président, nous encaissons régulièrement entre 65 et 70 000 euros de locations de nos courts, en juillet et août. Les 3 courts supplémentaires non loués à Forest Hill, rapporteront environ 20 000 supplémentaires de recette.

Le comité directeur a pris la peine d'entendre les parties prenantes avant de prendre cette décision. Les différents mails adressés aux abonnés, en cours d'année, ont clairement annoncé les prises de décision à ce sujet.

Mes remerciements pour l'excellent travail de Forest Hill, sont légitimes et mérités, et ne sont nullement incompatibles avec la non reconduction du contrat de Forest Hill. Monsieur ROGEZ est, depuis février, adhérent au club TCA, au titre de club secondaire, et d'ailleurs mon partenaire pour quelques parties.

En souhaitant Messieurs que ces réponses vous satisfassent, sachez que je suis à votre disposition, ultérieurement, si vous le désirez.

## **7/ Elections au comité directeur**

Sont élus :

Corinne MARTIN

Pierre CAPRON

Est réélu :

Pierre HERVE

## **8/ Composition du bureau**

Président : Pierre THUVIEN

Vices –Présidents : Claude DUPE et Jean-Yves LE GOFF

Secrétaire Général : Agnès CALABET-LEFEBVRE

Trésorier : Pierre HERVE

Membres : JC ANGER, Pierre CAPRON, Véronique DE LANLAY, Michel GREZILLIER, Corinne MARTIN et Romain SOUMASTRE.

## **9/ L'assemblée est levée à 11h.**

Le Président

Pierre THUVIEN,

Vice Président

Claude DUPE,